

*États financiers consolidés de*

**CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS  
DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**

*31 mars 2012*

# CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

## Table des matières

	<u>PAGE</u>
<b>RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT</b>	1-2
<b>ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS</b>	
Résultats	3
Évolution des actifs nets	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7-13
<b>ANNEXES</b>	
Rémunération du personnel et frais de fonctionnement	14
Mandats spéciaux	15
FJAT - Fonctionnement	16
Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue	17

## Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil d'administration de  
Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue, qui comprennent le bilan consolidé au 31 mars 2012 et les états consolidés des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

### **Fondement de l'opinion avec réserve**

Comme l'explique la note 3, la Conférence a procédé, au cours de l'exercice, à l'enregistrement des provisions de vacances et d'heures supplémentaires à payer sans appliquer de façon rétrospective cette correction comme l'exige les principes comptables généralement reconnus du Canada. L'impact sur le bilan et l'état des résultats de la correction de cette erreur aurait été de réduire la charge de salaires de 144 409 \$ (2011, 24 128 \$), de réduire les produits des mandats spéciaux de 42 793 \$ (2011, néant), de réduire les actifs nets non affectés du début de 101 616 \$ (2011, 125 744 \$), de diminuer les revenus reportés de 2011 de 42 793 \$ et d'augmenter les passifs de 2011 de 144 409 \$.

### **Opinion avec réserve**

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe sur le « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue au 31 mars 2012, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Samsou Belaei  
Deloitte & Touche sennel. <sup>1</sup>

Le 4 juin 2012

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A118014

# CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

## État consolidé des résultats

de l'exercice terminé le 31 mars 2012

	2012	2011
	\$	\$
PRODUITS		
Fonds de développement régional :		
Fonctionnement	1 250 000	1 225 000
Projets	718 449	2 046 350
Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue	232 558	222 630
Intérêts	20 941	23 410
Remboursement de frais et autres	17 348	116 746
Mandats spéciaux (annexe 2)	5 113 496	7 073 470
	<u>7 352 792</u>	<u>10 707 606</u>
CHARGES		
Rémunération du personnel (annexe 1)	804 397	741 375
Frais de fonctionnement (annexe 1)	461 271	589 810
Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue (annexe 4)	232 558	222 630
Mandats spéciaux (annexe 2)	5 141 860	7 109 558
Projets	718 449	2 046 350
	<u>7 358 535</u>	<u>10 709 723</u>
EXCÉDENT DES CHARGES SUR LES PRODUITS	(5 743)	(2 117)

**CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS  
DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**  
**État consolidé de l'évolution des actifs nets**  
de l'exercice terminé le 31 mars 2012

---

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	377 171	379 288
EXCÉDENT DES CHARGES SUR LES PRODUITS	(5 743)	(2 117)
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>371 428</u>	<u>377 171</u>

# CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

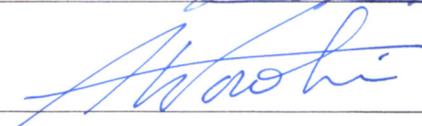
## Bilan consolidé

au 31 mars 2012

	2012	2011
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Encaisse	961 006	1 379 997
Dépôts à terme, 0,50 % et 1,44 %, échéant entre mai 2012 et novembre 2013	2 067 658	2 062 793
Débiteurs (note 4)	706 696	1 082 508
	<b>3 735 360</b>	<b>4 525 298</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)</b>	297 198	300 457
	<b>4 032 558</b>	<b>4 825 755</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Créditeurs et charges à payer	328 476	912 269
Subventions reportées (note 6)	3 332 654	3 536 315
	<b>3 661 130</b>	<b>4 448 584</b>
<b>ACTIFS NETS</b>	371 428	377 171
	<b>4 032 558</b>	<b>4 825 755</b>

AU NOM DU CONSEIL

  
\_\_\_\_\_, administrateur

  
\_\_\_\_\_, administrateur

# CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

## État consolidé des flux de trésorerie

de l'exercice terminé le 31 mars 2012

	2012	2011
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des charges sur les produits	(5 743)	(2 117)
Élément sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	66 406	73 156
	60 663	71 039
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement	(411 642)	(529 546)
	(350 979)	(458 507)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation des dépôts à terme	(4 762)	488 400
Acquisition d'immobilisations corporelles	(63 147)	(15 659)
	(67 909)	472 741
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(418 888)	14 234
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	1 431 190	1 416 956
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN (note 7)	1 012 302	1 431 190

# CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

## Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2012

---

### 1. DESCRIPTION DE L'ORGANISME

La Conférence est une personne morale légalement constituée en vertu de la Loi 34 (2003, chap. 29) sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche et a été reconnue l'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière de développement régional pour le territoire de la région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue.

La Conférence a principalement pour mandat d'évaluer les organismes de planification et de développement aux paliers local et régional, dont le financement provient en tout ou en partie du gouvernement, de favoriser la concertation des partenaires dans la région et de donner, le cas échéant, des avis au ministre sur le développement de la région.

### 2. CONVENTIONS COMPTABLES

La Conférence a choisi de se prévaloir de l'exemption accordée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA ») aux organismes sans but lucratif, permettant de ne pas appliquer les chapitres 3862 et 3863 du Manuel de l'ICCA qui se seraient autrement appliqués aux états financiers de la Conférence pour l'exercice terminé le 31 mars 2012. La Conférence continue de se conformer aux exigences du chapitre 3861 du Manuel de l'ICCA.

Les états financiers tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

#### **Principes de consolidation**

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Conférence et ceux de l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue, qui est un organisme contrôlé par la Conférence.

# CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

## Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2012

---

### 2. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### Constatation des produits

La Conférence applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.

Les produits de placements sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. L'amortissement du mobilier, équipement et agencement est calculé selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 20 %.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les dépôts à terme échéant dans un délai de moins de 3 mois au moment de leur acquisition.

#### Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

#### Ventilation des charges communes

La Conférence ventile certaines de ses charges par mandats. Les charges de rémunération du personnel et les frais de fonctionnement sont répartis aux différents mandats selon les heures travaillées par les différents membres du personnel pour chaque mandat. Le détail de cette répartition est présenté à l'Annexe 2.

# CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

## Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2012

---

### 2. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après. Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Conférence. La comptabilisation à la date de règlement est utilisée.

#### Classification

Encaisse	Détenus à des fins de transaction
Dépôts à terme	Détenus à des fins de transaction
Débiteurs	Prêts et créances
Créditeurs et charges à payer	Autres passifs

#### Détenus à des fins de transaction

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction sont mesurés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et pertes réalisés sur cession et les gains et pertes non réalisés sont inclus dans les résultats dans le compte gain non réalisé sur les placements détenus à des fins de transaction.

#### Prêts et créances

Les prêts et créances sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du coût d'intérêt effectif.

#### Autres passifs

Les autres passifs sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### Modification comptable future

#### Nouveau référentiel comptable

L'ICCA a publié un nouveau référentiel comptable applicable aux organismes sans but lucratif (OSBL) du secteur privé. Ainsi, pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2012, les OSBL du secteur privé devront choisir entre les normes internationales d'information financière (IFRS) et les nouvelles normes comptables pour les OSBL. La Conférence prévoit appliquer les nouvelles normes pour les OSBL du secteur privé à compter de son exercice ouvert le 1er avril 2012. L'incidence du passage de ces nouvelles normes n'a pas été encore déterminée.

# CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

## Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2012

### 3. VACANCES ET HEURES SUPPLÉMENTAIRES À PAYER

Au cours de l'exercice, la Conférence a procédé à l'enregistrement des vacances et des heures supplémentaires à payer à la date du bilan. Ces postes de passifs n'étaient antérieurement pas comptabilisés aux états financiers ce qui ne respectait pas le chapitre 3855, Instruments financiers, comptabilisation et évaluation de la partie V du Manuel de l'ICCA. Puisque les montants de ces provisions pour les exercices antérieurs sont connus et ont pu être évalués, la comptabilisation aurait dû être appliquée de façon rétrospective avec redressement des exercices antérieurs. Par contre, la Conférence a appliqué la correction dans l'exercice courant ce qui ne respecte pas les principes comptables généralement reconnus du Canada.

L'impact sur le bilan et l'état des résultats de la correction de cette erreur aurait été de réduire la charge de salaires de 144 409 \$ (2011, 24 128 \$), de réduire les produits des mandats spéciaux de 42 793 \$ (2011, néant), de réduire les actifs nets non affectés du début de 101 616 \$ (2011, 125 744 \$), de diminuer les revenus reportés de 2011 de 42 793 \$ et d'augmenter les passifs de 2011 de 144 409 \$.

### 4. DÉBITEURS

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Subventions et autres	682 688	1 064 227
TPS et TVQ	24 008	18 281
	<u>706 696</u>	<u>1 082 508</u>

### 5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>Coût</u>	Amortissement <u>cumulé</u>	<u>Valeur nette</u>	
			<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$	\$	\$
Mobilier, équipement et agencement	775 369	478 171	297 198	300 457

L'amortissement des immobilisations corporelles se chiffre à 66 406 \$ au 31 mars 2012 (2011, 73 156 \$) et est inclus dans les frais de fonctionnement et dans les charges de l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

### 6. SUBVENTIONS REPORTÉES

Les subventions reportées représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine interne ou externe, sont destinées aux différentes activités confiées à la Conférence par le Gouvernement du Québec ou par d'autres organismes, pour les exercices subséquents.

# CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

## Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2012

### 6. SUBVENTIONS REPORTÉES (suite)

Le détail est le suivant :

Mandats spéciaux et Fonds de développement régional	Solde au début	Montants alloués au cours de l'exercice	Montants utilisés/ transférés à d'autres projets	Solde à la fin
	\$	\$	\$	\$
Observatoire de l'Abitibi- Témiscamingue	46 716	225 276	232 558	<b>39 434</b>
Fonds de développement régional	222 408	2 137 356	1 874 829	<b>484 935</b>
Fonds régional d'investissement jeunesse	777 473	446 530	498 340	<b>725 663</b>
FJAT - Fonctionnement (annexe 3)	-	224 139	224 139	-
AJS - Engagement	75 405	204 221	207 148	<b>72 478</b>
AJS - CROJAT	58 194	-	43 673	<b>14 521</b>
Engagement jeunesse	35 580	42 690	67 257	<b>11 013</b>
ComaxAT	225 809	76 499	167 890	<b>134 418</b>
CRRNT	372 175	369 074	781 794	<b>(40 545)</b>
PPRVF	68 532	-	46 532	<b>22 000</b>
VAT	147 670	193 505	338 009	<b>3 166</b>
Entente agroalimentaire	200 000	350 000	10 000	<b>540 000</b>
Entente algonquine	30 591	25 000	55 591	-
Entente PMA	164 494	22 720	187 214	-
Entente sur le transport	70 251	75 000	149 150	<b>(3 899)</b>
Entente Aînés	316 661	20 000	274 119	<b>62 542</b>
Entente CALQ	90 000	90 000	146 667	<b>33 333</b>
Entente Femme-jeunesse	-	52 223	10 780	<b>41 443</b>
Entrepreneuriat	6 719	-	-	<b>6 719</b>
Culture entrepreneuriale	129 920	175 000	60 127	<b>244 793</b>
Médias communautaires	9 380	-	-	<b>9 380</b>
Comité plein air	29 935	-	18 000	<b>11 935</b>
Entente sur l'immigration	176 886	173 231	278 556	<b>71 561</b>
Tourisme	50 000	110 000	126 000	<b>34 000</b>
Réussite éducative	55 147	630 100	171 200	<b>514 047</b>
Entente égalité entre les hommes et les femmes	35 415	36 000	19 747	<b>51 668</b>
Économie Sociale	24 000	100 000	82 500	<b>41 500</b>
PMVRMF Volet II	-	1 427 400	1 421 400	<b>6 000</b>
Fonds Québécois d'initiative sociales	38 959	-	49 470	<b>(10 511)</b>
Opération Charme	-	52 559	52 559	-
<b>Soldes à reporter</b>	<b>3 458 320</b>	<b>7 258 523</b>	<b>7 595 249</b>	<b>3 121 594</b>

# CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

## Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2012

### 6. SUBVENTIONS REPORTÉES (suite)

Mandats spéciaux et Fonds de développement régional	Solde au début	Montants alloués au cours de l'exercice	Montants utilisés/ transférés à d'autres projets	Solde à la fin
	\$	\$	\$	\$
Soldes reportés	3 458 320	7 258 523	7 595 249	3 121 594
PSR 07-011	-	20 666	20 666	-
Entente VHR	77 995	40 000	56 935	61 060
Plan Stratégique	-	150 000	-	150 000
	3 536 315	7 469 189	7 672 850	3 332 654

### 7. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	2012	2011
	\$	\$
Encaisse	961 006	1 379 997
Dépôt à terme échéant dans moins de 3 mois	51 296	51 193
	1 012 302	1 431 190

### 8. ENGAGEMENTS

Les versements minimums relatifs à des contrats de location-exploitation de locaux échéant jusqu'en avril 2019 incluant une option de renouvellement de 5 ans totalisent 1 161 228 \$. Les versements minimums pour les 5 prochains exercices se répartissent de la façon suivante :

	\$
2013	172 058
2014	174 639
2015	177 258
2016	182 616
2017	185 355

# CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

## Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2012

---

### 9. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La Conférence participe à un régime de retraite simplifié du Groupe Industrielle Alliance. Le régime est un régime à cotisations déterminées offert aux employés qui désirent y participer.

La contribution de l'employeur au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2012 se chiffre à 50 785 \$ (2011, 52 258 \$).

### 10. INFORMATIONS SUR LE CAPITAL

Les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital de la Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue consistent à préserver la capacité de l'entité à évaluer les organismes de planification et de développement aux paliers local et régional, à favoriser la concertation des partenaires dans la région et de donner, le cas échéant, des avis au ministre sur le développement de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, et ce, en investissant de façon judicieuse et sécuritaire ses liquidités. La Conférence n'utilise pas de financement par emprunt.

Également, la Conférence n'est soumise à aucune exigence de source externe en matière de gestion de son capital.

### 11. INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeur

Les justes valeurs de l'encaisse, des dépôts à terme, des débiteurs et des créditeurs et charges à payer correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

### 12. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

# CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

## Rémunération du personnel et frais de fonctionnement

de l'exercice terminé le 31 mars 2012

ANNEXE 1

	2012	2011
	\$	\$
<b>RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL</b>		
Salaires et avantages sociaux	907 977	860 619
Remboursement des salaires - mandats spéciaux	(103 580)	(119 244)
	<b>804 397</b>	<b>741 375</b>
<b>FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Locaux et frais rattachés aux locaux	223 745	220 522
Entretien et réparations	48 068	55 324
Amortissement des immobilisations corporelles	65 095	71 518
Instances politiques	69 700	85 990
Frais des permanents	74 688	87 261
Services professionnels	71 265	102 823
Communications et publicité	71 656	87 288
Commandites	19 825	42 529
Biens non durables	21 093	18 130
Frais de financement	636	178
Déficits des groupes	-	26 497
Remboursement des charges - mandats spéciaux	(204 500)	(208 250)
	<b>461 271</b>	<b>589 810</b>

# CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

## Mandats spéciaux

de l'exercice terminé le 31 mars 2012

ANNEXE 2

	2012				2011				
	Produits		Charges		Produits		Charges		
	Fonds de développement régional	Autres sources	Total	Rémunération du personnel	Dépenses spécifiques	Administration	Total	Total	
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Fonds régional d'investissement jeunesse	-	162 716	162 716	-	162 716	-	162 716	342 658	342 658
FJAT - Fonctionnement (annexe 3)	-	209 037	209 037	148 788	39 351	36 000	224 139	167 376	201 350
AJS - Engagement	-	207 148	207 148	-	207 148	-	207 148	193 822	193 822
AJS - CROJAT	-	9 830	9 830	-	9 830	-	9 830	21 850	21 850
Engagement jeunesse	-	67 257	67 257	59 887	7 370	-	67 257	56 303	56 303
ComaxAT	-	167 890	167 890	-	167 890	-	167 890	258 188	258 188
CRRNT	-	781 794	781 794	337 028	377 266	67 500	781 794	644 579	644 579
PPRVF	-	28 882	28 882	-	28 882	-	28 882	97 351	97 351
VAT	110 000	228 009	338 009	168 500	133 509	36 000	338 009	282 270	282 270
Entente agrolimentaire	10 000	-	10 000	-	10 000	-	10 000	-	-
Entente algonquine	-	18 529	18 529	-	19 105	-	19 105	68 693	68 693
Entente PMA	-	187 214	187 214	-	187 214	-	187 214	1 505 250	1 505 250
Entente sur le transport	75 000	74 150	149 150	40 242	99 908	9 000	149 150	67 651	67 651
Entente Aînés	20 000	254 119	274 119	8 000	264 119	2 000	274 119	148 840	148 840
Entente CALQ	146 667	-	146 667	-	146 667	-	146 667	-	-
Entente Femme-jeunesse	-	10 780	10 780	-	10 780	-	10 780	-	-
Culture entrepreneuriale	60 127	-	60 127	-	60 127	-	60 127	45 080	45 080
Comité plein air	-	18 000	18 000	-	18 000	-	18 000	37 600	37 600
Entente sur l'immigration	-	278 556	278 556	-	278 556	-	278 556	188 788	188 788
Tourisme	100 000	26 000	126 000	-	126 000	-	126 000	230 368	230 368
Réussite éducative	100 000	71 200	171 200	84 104	69 096	18 000	171 200	101 124	101 124
Logements sociaux	-	-	-	-	-	-	-	6 175	6 175
Entente égalité entre les hommes et les femmes	12 500	7 247	19 747	-	19 747	-	19 747	105 290	105 290
Entente Conciliation travail-famille	-	-	-	-	-	-	-	28 215	30 329
Économie Sociale	82 500	-	82 500	-	82 500	-	82 500	66 000	66 000
PMVRMF Volet II	-	1 421 400	1 421 400	-	1 421 400	-	1 421 400	2 379 000	2 379 000
Aliment poste	-	-	-	-	-	-	-	4 953	4 953
Fonds québécois d'initiatives sociales	-	49 470	49 470	42 209	7 261	-	49 470	24 041	24 041
Opération Charme	-	41 039	41 039	-	52 559	-	52 559	-	-
PSR 07-011	19 500	-	19 500	-	20 666	-	20 666	-	-
Entente VHR	-	56 935	56 935	-	56 935	-	56 935	2 005	2 005
	<b>736 294</b>	<b>4 377 202</b>	<b>5 113 496</b>	<b>888 758</b>	<b>4 084 602</b>	<b>168 500</b>	<b>5 141 860</b>	<b>7 073 470</b>	<b>7 109 558</b>

# CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

## FJAT - Fonctionnement

de l'exercice terminé le 31 mars 2012

ANNEXE 3

	2012	2011
	\$	\$
FJAT - FONCTIONNEMENT		
PRODUITS		
Subvention protocole SAJ	179 691	162 351
Remboursement - table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec	3 546	5 025
AJS - Participation citoyenne	10 000	-
Intérêts et autres	15 800	-
	209 037	167 376
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux	148 788	119 464
Gestion	36 000	52 992
Communications (publicités, outils promotionnels)	1 397	-
Déplacements et frais de réunion	34 395	27 622
Honoraires professionnels	2 819	1 272
Fournitures de bureau	740	-
	224 139	201 350
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES (DES CHARGES SUR LES PRODUITS)	(15 102)	(33 974)

# CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

## Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue

de l'exercice terminé le 31 mars 2012

ANNEXE 4

	2012	2011
	\$	\$
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux	163 052	145 568
Frais de gestion	52 992	52 992
Bulletin l'Observatoire	2 284	5 927
Statistiques	-	192
Frais de réunions	1 595	242
Formation	-	600
Frais de bureau et d'entretien	676	662
Publicité	-	511
Amortissement des immobilisations corporelles	1 311	1 638
Honoraires et consultants	9 979	8 702
Site Web	669	5 596
	<b>232 558</b>	<b>222 630</b>